LES RELIGIEUX DEVANT LES JUGES

IMPORTANT JUGEMENT A BAYONNE

Nous avons annoncé, hier, l'acquittement des Dominicains de Biarritz et des Capucins de Bayonne: le jugement qui acquitte ces religieux a été rendu sous la présidence de M. Villeneuve. Il est des plus importants et fera certainement jurisprudence, tant il est conforme aux règles du droit français.

En voici *in extenso* la partie essentielle :

Attendu que plusieurs projets de loi accordant l'autorisation à des Congrégations, parmi lesquelles figurait celle des Dominicains, ont été présentés à la Chambre des députés qui, après discussion sur l'ensemble, a refusé, le 24 mars dernier, de passer à la discussion des articles; que tous les projets étaient ainsi rejetés, et que c'est cette décision qui a été notifiée aux prévenus, en vertu de l'article 25 du décret réglementaire du 16 août 1901;

Mais attendu que les Congrégations non autorisées ayant été implicitement autorisées à exister par la loi du 1er juillet 1901, provisoirement et sous condition résolutoire, les prévenus soutiennent: qu'une autre loi était nécessaire pour mettre fin à l'existence provisionnelle de leur Congrégation; que l'article du décret du 16 août 1901 consacre ce principe, en disposant que « le ministre soumet au Parlement les projets de loi tendant soit à accorder, soit à refuser l'autorisation »; que ce décret, rendu en vertu d'une délégation spéciale de la loi du 1er juillet 1901, complète celle-ci en vue de son exécution et reconnaît la nécessité d'une loi pour le refus comme pour l'autorisation et a lui-même force de loi; que la délégation faite au pouvoir exécutif était épuisée après la publication de ce décret; que celui du 26 novembre 1902, qui modifie le précédent et dispose que « les demandes étaient soumises à l'une ou à l'autre des deux Chambres », n'a pu abroger l'article 21 du premier décret, et enlever aux Congrégations et à leurs membres la garantie du vote des deux Chambres;

Attendu qu'il est constant que si la loi du 1er juillet 1901 ne subordonne pas, en termes formels, la validité du refus d'autorisation à un vote conforme du Parlement, le décret du 16 août 1901, destiné à compléter l'œuvre législative pour assurer l'exécution de la volonté du législateur, a prescrit au ministre de présenter un projet de loi au Parlement, c'est-à-dire aux deux Chambres;

Que ce décret a été promulgué presque immédiatement après la loi, tandis que le deuxième, qui renferme la disposition contraire critiquée, a été rendu un an et demi environ après; que ce dernier n'adopte pas une simple règle de procédure différente et qu'il a une portée plus étendue; que le pouvoir exécutif ne pouvait modifier une règle qu'il s'était imposée intéressant le fond et ayant un caractère législatif; qu'en vertu de la délégation administrative générale qu'il possède, il ne pouvait modifier que des règles de procédure intéressant la forme et susceptibles de varier selon la contingence des cas;

Attendu que la vote de la Chambre des députés rejetant la demande d'autorisation n'a pu, à lui seul, avoir pour conséquence de dissoudre de plein droit la Congrégation des Dominicains, que la volonté du Parlement de dissoudre cette Congrégation n'est pas établie en l'état des textes législatifs, surtout en matière pénale, et que les prévenus sont fondés à continuer à user de la tolérance qui résulte pour eux de la loi du 1er juillet 1901;

Par ces motifs, le tribunal, jugeant en audience correctionnelle, relaxe les prévenus sans dépens.

Les mêmes motifs ont été adoptés et le même jugement a été rendu en faveur des Capucins.

Après le prononcé du jugement et quand l'assistance commençait à s'écouler, M. le procureur de la République, sur son siège, a pris la parole et a relevé la phrase dans laquelle, dix jours plus tôt, le P. Tapie, présentant lui-même sa défense, avait invité la magistrature bayonnaise à faire resplendir de nouveau le *Numquam polluta* de la devise de Bayonne. M. le procureur a ajouté qu'un jugement défavorable n'avait rien altéré du *Numquam polluta* pas plus que cela n'est résulté d'un jugement favorable. Un magistrat juge toujours avec sa conscience et ne peut être pollué par le jugement qu'il a rendu en toute indépendance.

Le prononcé du jugement et les paroles du Parquet ont été écoutées dans le plus grand silence.

LES CAPUCINS

A la Cour de Rennes

Au début de l'audience, le R. P. Lazare, supérieur des Capucins de Nantes, a prononcé une déclaration d'où nous extrayons le passage suivant :

« La violente qui nous a frappés aujourd'hui peut atteindre demain jusqu'à Arsène Fourrier à son travail ou faire descendre le magistrat de son siège.

Et ce jour-là, Monsieur le président, vous comprendrez mieux et en bénira notre second motif d'action.

Ce n'est pas seulement de pons, en effet, qu'il s'agit ici, mais aussi et surtout de la liberté. Nous attendons de Dieu seul la récompense. Toutefois, Monsieur le président, nous avons confiance dans la justice de notre pays et nous voulons espérer qu'en France la liberté de faire le bien n'est pas morte. C'est ce verdict que nous attendons; nous l'attendons avec calme, sous le regard du Christ, notre maître à tous et qui doit nous juger, même la vérité et la justice. Voilà, Monsieur le président, ce que j'avais à vous dire.

Mes Grimaudeau et Pichetin, du barreau de Nantes, ont défendu, avec une grande éloquence, la cause des Capucins.

Me Martin, avocat général, a conclu à la confirmation du jugement de Nantes, qui condamne chacun des Pères à 16 francs d'amende sans sursis.

La Cour a mis la cause en délibéré.

A la sortie du Palais, les catholiques rennais, au nombre de 3000 environ, ont fait une magnifique ovation aux religieux persécutés.

Ils les ont accompagnés d'abord à la Métropole où toute la foule a chanté le *Pavo domine*, puis à la gare.

Sur le parcours, les socialistes ont tenté une contre-manifestation qui a échoué, grâce au sang-froid des catholiques.

Les Pères ont été acclamés à la gare, au moment de leur départ.

Le commissaire central a cru à ce moment devoir faire appel à la gendarmerie qui a exécuté des charges pour disperser la foule.

Dans la soirée, des manifestations bruyantes se sont produites.

Les socialistes ont démoli un reposoir qu'ils ont jeté dans la Vilaine.

Des arrestations ont été opérées.

L'émotion est grande dans la ville.

Aujourd'hui, pour le procès des Pères Prémontrés, de nouvelles manifestations sont prévues.

LES RÉDEMPTORISTES

A la Cour de Bourges

La Cour de Bourges était saisie, hier, de l'appel formé par six Pères Rédemptoristes de Châteauroux, condamnés par le tribunal de cette ville à 50 francs d'amende chacun.

Le P. Girouille, à l'audience, a lu une déclaration où il démontre l'illégalité des poursuites. Il assure qu'il épuisera toutes les juridictions et qu'il n'accepterа, avec les religieux ses frères, de quitter son couvent que lorsqu'il y sera contraint par l'emploi de la force. Me de Verdon présente ensuite la défense des Pères.

Son vibrant plaidoyer est vigoureusement applaudi. Le procureur général Daniel prononce le réquisitoire. Il estime conforme à l'esprit et à la lettre de la loi le jugement du tribunal de Châteauroux. Après une éloquente réplique du P. Girouille et une longue délibération, la Cour confirme le jugement du tribunal de Châteauroux.

LES EUDISTES

A Neufchâteau

Les Pères Eudistes Belloni et Roure, gardiens de la basilique de Domrémy, viennent de comparaître devant le tribunal correctionnel de Neufchâteau pour n'avoir pas obtempéré à l'injonction qui leur avait été faite, de se disperser le 4 mai 1903.

Malgré la magistrale défense de Me Despond, du barreau de Paris, où l'éminent avocat a prouvé d'une manière péremptoire que 1° les Eudistes ne formaient pas une Congrégation religieuse visée par la loi de 1901; 2° que M. l'abbé Roure était régulièrement sécularisé, le tribunal a condamné les deux prévenus chacun à 50 francs.

LES CARMÉLITES

à Aix-en-Provence

Le tribunal civil vient de condamner les deux anciennes tourières des Carmélites, coupables d'être restées concierges de l'immeuble, à 25 francs d'amende pour le délit de reconstitution de la Congrégation, et M. Laugier Ravanas, propriétaire, à 50 francs d'amende.

LES PROCESSIONS

Sur l'invitation du sous-préfet de Brest, le maire de Lambézellec a supprimé la procession qui devait avoir lieu dimanche, sous prétexte de prévenir le retour des incidents provoqués, dimanche dernier, par les perturbateurs officiels.

Le maire de Saint-Marc, près Brest, a été également invité par le sous-préfet à prendre des mesures dans le même sens.

A Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), nous écrit-on, une douzaine d'apaches à églantines rouges étaient allés dimanche pour empêcher la procession, interdite d'ailleurs par un arrêté préfectoral. Mais ils ont eu une procession tout de même, tout exprès pour eux. Hommes et femmes, les femmes surtout, les ont bien vite reconduits aux cris de : « Enlevez-les! Au loup! », etc., et on ne les a plus revus.

EN SERBIE

Pierre Ier et les souverains

Le roi Pierre Ier a reçu de prince de Monténégro les compliments les plus affectueux, et du roi d'Italie un télégramme privé conçu dans les termes les plus cordiaux.

Il a adressé à l'empereur François-Joseph la dépêche suivante :

Je m'empresse de faire part à Votre Majesté de ma nomination au trône de Serbie. Eu égard à l'unanimité par le Sénat et la Skoupchtina, je me propose de reprendre les traditions paternelles. J'espère donner à ma patrie la liberté et le bonheur. Je prie Votre Majesté de vouloir bien reporter sur moi les sentiments de sympathie qu'elle a toujours nourris à l'égard de mon père jusqu'à sa mort. Si Votre Majesté daigne m'honorer de ces sentiments, l'accomplissement de mes nouveaux devoirs me sera rendu plus facile. J'ai l'intention et la certitude de m'en rendre digne.

Voici la réponse de l'empereur au roi :

Reconnaissant de l'amicale communication que vous me faites de votre avènement au trône, je tiens vivement à vous assurer immédiatement de mon entière sympathie et des souhaits que je forme pour la longue durée et la prospérité de votre règne.

Puisse-t-il être accordé à Votre Majesté d'accomplir avec bonheur la noble mission qui lui est confiée en rendant la paix, la tranquillité et la considération au malheureux pays qui a été si cruellement éprouvé par une série de bouleversements intérieurs et en le relevant de la chute profonde qu'il a faite aux yeux du monde civilisé, par suite du crime odieux et généralement absorbé qu'il a commis récemment.

Votre Majesté peut compter pour l'accomplissement de cette tâche sur mon appui et mon amitié, et elle peut aussi être convaincue que j'aurai toujours à cœur de maintenir et de consolider les relations de bon voisinage qui existent depuis longtemps entre son pays et le mien.

Belgrade, 17 juin. — Le ministre de Russie, M. Tcharikoff, a rendu visite aujourd'hui, au président du Conseil, M. Avakoumovitch, et a félicité le gouvernement de l'élection du roi. Il a repris par là les relations officielles avec le gouvernement.

La visite des lieux du drame

Les journalistes ont été autorisés à visiter hier matin, à 10 heures, le Vieux-Palais où le roi et la reine ont été tués.

Plusieurs officiers les accompagnaient.

Le plafond et les parois de la chambre sont tendus de soie rose; sur ces tentures, ainsi que sur le bois et sur les rideaux du lit, on remarque de nombreuses traces de balles; dans l'alcôve voisine où le roi et la reine s'étaient réfugiés et où ils furent tués, on trouve encore des taches de sang sur le plancher et sur une petite armoire sculptée. Dans une autre pièce un bon blanc que la reine portait au moment du drame est resté sur un meuble, taché de sang.

La porte de la chambre à coucher et la porte du salon serbe ont été complètement détruites par la dynamite. Dans plusieurs autres pièces le plancher a été troué par la dynamite.

On regarde avec curiosité la petite pièce et la fenêtre d'où furent, dit-on, précipitées les victimes.

Les deux corps, nus, furent traînés jusqu'à cette fenêtre, qu'on défonça d'un coup de chaise, et les cadavres furent précipités dans le jardin: ils tombèrent au milieu d'un massif de lys en fleur qu'ils éclabousserent de sang. Alors, un sergent — un colosse — les prit par un pied et les traîna jusque sur une dalle qui bouche un regard d'égout. Une pompe à incendie était là... On fit manœuvrer la lance, on lava sous le jet d'eau glacée les corps rouges de sang, puis on les descendit dans une cave, roulés dans de vieux manteaux militaires.

Les préparatifs de la réception du roi

On prépare le vieux palais pour la réception du nouveau souverain. Tout ce qui appartenait aux défunts roi et reine a été enlevé.

On pousse rapidement les préparatifs pour l'entrée triomphale du nouveau roi. Les décorations et les illuminations seront magnifiques, la municipalité ayant décidé de ne pas regarder à la dépense pour les rendre dignes de ce grand jour. Des milliers de lampes électriques ont été commandées, et des arcs décorés de drapeaux et de fleurs seront dressés dans les rues.

—o—

Le jour de l'arrivée est encore incertain. Le roi arrivera par train spécial, probablement dans la matinée. Le bruit court que les enfants du roi le rejoindront à Vienne.

Dans les milieux bien informés, on attend l'arrivée du roi à Belgrade mercredi à midi. Le wagon royal et les deux autres wagons serbes seront conduits à Genève pour la formation d'un train spécial qui amènera le roi. Deux employés des chemins de fer serbes accompagneront le train spécial. La députation emportera la nouvelle Constitution qu'elle présentera au roi qui la signera à Genève. Le roi prêtera serment à la Constitution à Belgrade, devant l'Assemblée nationale.

La nouvelle Constitution

Les modifications à la Constitution de 1888, remise en vigueur, ont été acceptées par la Skoupchtina, par 113 voix contre 3, et par le Sénat à l'unanimité.

A l'Étranger

Allemagne

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Les résultats de 374 circonscriptions sont connus. Dans 172 de ces circonscriptions il y a ballottage.

Sont élus : 29 conservateurs, 82 membres du Centre; 14 Polonais; 5 membres du parti de l'empire; 53 socialistes; 4 indépendants; 6 Alsaciens; 5 nationaux-libéraux; 1 Danois; 1 membre du parti réformiste, 2 membres de l'Union des paysans.

Prennent part au ballottage :

96 conservateurs, 117 socialistes, 24 libéraux-démocrates, 62 nationaux-libéraux, 11 membres de l'Union libérale, 4 Alsaciens, 8 Polonais, 19 membres du parti de l'empire, 4 antisémites, 31 membres du Centre, 8 indépendants, 5 membres de l'Union des paysans, 8 démocrates allemands, 8 Guelfes, 4 membres du parti réformiste. (*Havas.*)

Les socialistes gagnent jusqu'ici douze sièges, savoir : la 5e circonscription de Berlin, Reichenbach, Aschersleben, Kiel, Solingen, Lobau, Meissen, Pirna, Mittweida, Annaberg, Plauen et Schwarzbourg-Sondershausen. Ils perdent les sièges de Bernbourg et Sorau. Les conservateurs gagnent ceux de Züllichau et Bütow, et perdent ceux de Erfurt, Lobau et Plauen. Les nationaux-libéraux gagnent les sièges de Sorau et Bernbourg, et perdent Aschersleben, Herford, Mittweida, Annaberg et Soudershausen. Le Centre perd Reichenbach, Straubing et Franstadt. Le parti populaire libéral perd la 5e circonscription de Berlin, Luben, Erfurt, Eisenach, Cobourg, Schaumbourg et Wiesbaden.

L'Union libérale perd Landsberg, Züllichau, Bütow, Czarnikau, Schleswig, Kiel et Brême. Le parti populaire allemand perd Ansbach, Bablingen et Backnang.

Le parti réformiste perd Meissen, Pirna et Giessen.

La Ligue des agriculteurs perd Kaiserslautern, Bretten et Gerstenpadt.

Les Guelfes perdent deux sièges : le parti de l'empire, les indépendants et les antisémites chacun un siège.

Russie

UNE AGRESSION

Trois journalistes qui publient à Saint-Pétersbourg un journal antijuif, le *Snamia*, ont été attaqués hier mercredi sur la Perspective Newsky, par des juifs qui ont appartenu, dit-on, à l'Ecole polytechnique de Kiew. — Les journalistes ont été frappés par derrière à coups de couteau et blessés dans le cou et au dos. Les blessures ne paraissent pas très graves. Naturellement, les journalistes se sont défendus du mieux qu'ils ont pu. L'un d'eux, M. Kruschewan, a saisi à la gorge un de ses agresseurs et est parvenu à le maintenir jusqu'à l'arrivée des agents qui ont arrêté les auteurs de cet attentat.

Au Somaliland

ANGLAIS ET ABYSSINS

Une dépêche venue du camp du ras Makonnen fait connaître que les opérations contre le Mullah, opérations auxquelles les Abyssins prennent part côte à côte avec les Anglais, se réduisent à ceci : Le ras Makonnen a envoyé 3000 hommes avec ordre de coopérer avec le corps de Gerbogubi.

Les Abyssins qui font cette campagne sont environ 14 000. — Le Mullah est à 60 milles du camp éthiopien. Il paraît qu'il désire éviter le combat désormais inévitable, à moins qu'il n'arrive à fuir rapidement. Le ras Makonnen cherche, en effet, à lui couper toute retraite.

Parmi les prisonniers du Mullah, il y a deux officiers anglais et un autre qui est, dit-on, un Boer.

Mais, par compensation, un officier abyssin s'est emparé de huit chefs de l'armée du Mullah et aussi d'une fille de leur suzerain. On pense que les échanges de prisonniers pourront être faits sous peu.

LES OBSÈQUES DE GAULAY

Les obsèques de Gaulay ont eu lieu à Nantes sans incidents. La famille du défunt, appartenant à la religion réformée, voulait que l'enterrement fût religieux, tandis que les groupes socialistes le voulaient purement civil. Un compromis intervint à ce sujet : il fut décidé que le corps ne passerait pas par le temple, mais que le pasteur réciterait les prières sur la tombe.

A l'heure dite, une foule, qu'on peut évaluer à 5000 personnes, se presse aux abords de l'Hôtel-Dieu, où le deuil doit se réunir, et sur tout le parcours jusqu'au cimetière de la Miséricorde. Des mesures d'ordre ont été prises : toute la police est sur pied. Des gendarmes et des dragons sont à chaque carrefour.

Le corps est placé sur un corbillard très simple que surmontent quatre panaches noirs, et on étend sur le cercueil le drapeau rouge de la Fédération socialiste nantaise.

Au cimetière, l'allocution du pasteur est écoutée avec respect, sauf quelques murmures lorsqu'il la termine par le *Pater* à haute voix, en insistant sur le passage : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » On entend M. Allemane dire tout haut : « Cet homme a bu. »

Puis des discours sont prononcés par MM. Brunellière au nom de la Fédération socialiste nantaise, M. Griveau, maire de Chantenay, par les délégués de Saint-Nazaire et d'Angers, et enfin par MM. Meslier, député, Allemane et Wilm.

Ces trois derniers, particulièrement ardents, rendent le despotisme religieux responsable de la mort de Gaulay et flétrissent toutes les religions.

M. Allemane proteste contre l'idée que de pareils crimes puissent être oubliés et pardonnés, et il demande au prolétariat nantais de venger son martyr.

A 8 h. 1/2, la foule quitte le cimetière et s'écoule sans désordres et presque sans cris.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Marx, inspecteur général des ponts-et-chaussées en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, à Nancy. — M. l'abbé Brunel, curé doyen de Ganges (Hérault). — Le colonel de Lerme, colonel breveté d'état major en retraite, officier de la Légion d'honneur, à Dunkerque. — M. Armand Loisseau de Grandmaison, membre correspondant de l'Institut, architecte honoraire d'Indre-et-Loire, à La Vellerie (Indre-et-Loire) 76 ans. — M. Inthez, commissaire principal des troupes coloniales, 40 ans. — M. de Guirand, conservateur des hypothèques à Chinon, 61 ans.

ÉCHOS DE PARTOUT

——— Le chef de la mission marocaine, Si Mohamed Guebbas, part ce matin pour Lalla Marnia, où il rejoindra Si Ahmed Bouchta, chambellan de la cour marocaine, auprès duquel il restera quelque temps.

——— Le 5 juillet, élections : au Conseil général, dans les cantons de Balleroy (Calvados), Laroquebrou (Cantal), Calacuccia, Sainte-Marie-Siche, Ghisoni (Corse), Loudes (Haute-Loire), Pont-Scorff (Morbihan) au Conseil d'arrondissement, dans les cantons de Belgodère (Corse) et Ambert (Puy-de-Dôme).

——— Le 27 juin, le bateau le *Français*, construit et armé pour l'exploration des contrées antarctiques, sera lancé à Saint-Malo.

Il partira du Havre le 15 juillet.

——— Le Comité du monument Jules Simon, dans sa réunion d'hier, a fixé définitivement au dimanche, 12 juillet, à 9 heures du matin, la date de l'inauguration du monument.

LA CATASTROPHE DU « LIBAN »

Les victimes

De nouveaux cadavres ont été reconnus : ce sont ceux de Vicedomini Elisabeth; Barsant Amerisa, née à Veneri (Italie); Sahtoni Marie et Rantoni Rose, 5 ans et 6 ans 1/2; Albertini Pauline, 9 mois; Lusinchi Marie, 30 ans, et sa fille Joséphine, 8 ans.

On a retiré jeudi matin le cadavre d'une femme paralysant âgée de 25 à 30 ans.

A cause de l'état de la mer, les opérations n'ont pu être continuées. Sur la mer flottent des épaves provenant du *Liban*. Ces épaves sont entraînées au large par les courants.

Les cadavres sont à peine reconnaissables. Les visages sont tuméfiés, la décomposition fait de rapides progrès.

Les parents et les amis passent rapidement par groupes de dix, à la recherche de l'un des leurs. L'air est devenu méphitique.

Des scènes déchirantes se produisent devant les cadavres.

Hier, M. Rivelli, secrétaire des inscrits maritimes, s'est rendu sur les lieux de la catastrophe; il accuse les scaphandriers d'être de connivence avec la Compagnie Fraissinet parce que ceux-ci déclarent qu'il ne reste plus aucun cadavre sur le pont du *Liban*.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 18 JUIN 1903

Baromètre. — Une nouvelle dépression est avancée sur le golfe de Gascogne et la Manche (I. Scilly 750 m/m), le baromètre a baissé de 8 m/m en Bretagne, de 6 à Perpignan. D'autres minima (750 m/m), se trouvent sur la Scandinavie et la Baltique. Le baromètre n'est un peu supérieur à 760 m/m qu'en Italie.

A Paris, nous avons 755 m/m 3.

Le vent est faible du Nord-Ouest au Pas-de-Calais, il est modéré du Sud-Est sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe; en France, on a recueilli 14 m/m d'eau à Lorient, 6 à Limoges, 1 au Havre. On signale un orage à Biarritz.

La température a monté sur nos régions; elle était ce matin de + 6 à Bodo, + 13 à Paris, + 15 à Moscou, + 21 à Malte, + 10 au Puy-de-Dôme, + 4 au Ventoux, — 1 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, la température va monter, les averses orageuses vont reprendre dans l'Ouest et s'étendre aux autres régions. A Paris, hier après-midi couvert.

La mer est belle sur la Manche, en Bretagne et sur l'Océan, agitée à Cette, Marseille, Croisette, peu agitée à Alger, belle ailleurs.

Samedi 20 juin, 171e jour de l'année.
Durée du jour : 17 h. 24.
Soleil. — Lever : 3 h. 58. Coucher : 8 h. 4.
Lune. — Lever : 0 h. 51. Coucher : 2 h. 24.

PARIS

Un voleur au Sacré Cœur. — On a arrêté hier au Sacré Cœur un jeune homme nommé Louis S..., au moment où, dans la chapelle Sainte-Ursule, il s'emparait de la dentelle d'une nappe d'autel.

Cet individu, qui se dit journaliste, prétend qu'il n'est pas venu au Sacré-Cœur pour voler.

— Je suis un profanateur, a-t-il ajouté, et dans quelques jours, mes amis feront sauter la basilique.

DÉPARTEMENTS

Basses-Alpes. — Sonneur de cloches blessé. — De notre correspondant :

M. Turc, coiffeur à Castellane, étant monté au clocher pour faire sonner les cloches, à l'occasion du départ de Mgr l'évêque de Digne venu pour la Confirmation, a en la main droite prise entre une cloche et une poutre. La main a été en partie écrasée et on craint qu'on ne soit obligé de lui faire l'amputation de plusieurs doigts.

Aude. — Quatre maisons incendiées. — Un violent incendie, activé par un vent très vif, a détruit, en une heure à peine, quatre immeubles entiers à Issel.

Le feu a pris naissance dans la boutique de M. Montségur, barbier. Il a été communiqué, croit-on, au plafond du magasin par une lampe attachée trop près des poutres.

Les pertes, évaluées à 10 000 francs, sont couvertes par une assurance.

Isère. — Filature incendiée. — De notre correspondant :

Une filature occupant 250 ouvriers, appartenant à M. Dyant, à Vienne, a été incendiée hier soir. Les ateliers, l'outillage, les marchandises ont été détruits complètement. Les pertes, évaluées à 350 000 francs, sont couvertes par plusieurs assurances.

Il n'a pas fallu moins de six heures aux pompiers et à la troupe pour se rendre maîtres du feu.

Charente-Inférieure. — Le mauvais temps. — Depuis plusieurs jours la pluie et le vent font rage dans le département; les fourrages coupés sont perdus; les vignes ont les sarments déchirés; toutes les récoltes ont souffert; beaucoup de cultivateurs sont dans la consternation.

Pyrénées-Orientales. — Tremblement de terre. — Un tremblement de terre assez violent a été ressenti dans les cantons d'Olette, de Montlouis et de Saillagouse (arrondissement de Prades).

ÉTRANGER

Angleterre. — Collision sur le Métropolitain. — Une grave collision s'est produite à Londres, hier, sur le Métropolitain. Vers midi, un train venant de Gower Street est venu tamponner un train qui quittait la gare de King's Cross. Le dernier wagon du train tamponné a été mis en morceaux. Il n'y a pas de mort, mais de nombreux cas ont dû être transportés à l'hôpital : six d'entre eux, cependant, regagnent ensuite leur domicile. Il y a, en outre, 16 personnes légèrement blessées.

Angleterre. — Explosion. — Une explosion s'est produite dans la fabrique de lyddite de l'arsenal de Woolwich. Il y aurait eu 14 morts et 20 blessés.

BONS MOTS

Commencement d'anecdote racontée par un Marseillais au bord de la mer :

— La première fois que je me suis noyé...

J'ai rendez-vous avec mon mari pour choisir les tentures de notre salon.

— Mais qu'avez-vous besoin de lui pour cela?

— Oh! sa présence m'est indispensable, car si les étoffes font mauvais effet, il me sera facile de tout rejeter sur lui.

Croquis d'HENRIOT

— Du reste, je connais un détroqué qui est encore plus terrible que nous contre les catholiques...

— Eh bien!... après?... est-ce que Judas a déshonoré les Apôtres?

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Marché du 18 juin 1903.

CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLÉS Ouv.	BLÉS Clôt.	FARINES Ouv.	FARINES Clôt.
Disponible...	...	...	...	...	...	...	...	...
Courant.....	16.30	16.25	17..	17..	24.60	24.60	33.60	33.60
Prochain....	16.30	16.30	16.50	16.50	24.65	24.65	33.35	33.50
Juillet-août..	15.30	16.30	16..	16..	24.15	24.20	32.10	33.25
4 derniers...	16.10	16.05	15.50	15.50	29.70	29.75	30.25	31..
4 premiers...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tendance....	saine	calme	calme	calme	calme	calme	calme	ferme
Circulation..	nulle		nulle		750 qtx		150 qtx	

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILES DE LIN Ouv.	HUILES DE LIN Clôt.	HUILES DE COLZA Ouv.	HUILES DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Courant.....	53.75	53.50	52.75	52.75	46.25	46.25	24.87	25..
Prochain....	53.75	53.50	53.25	53.25	45.75	45.75	25.12	25.12
Juillet-août..	54..	53.50	53.50	53.50	45.75	45.75	25.50	25.25
4 derniers...	55.75	55.75	54.50	54.75	48.25	48.25	...	...
3 d'octobre...	...	...	...	...	37..	37..	...	...
4 d'octobre...	...	...	...	...	...	...	26.37	26.50
4 premiers...	54..	54..	55.25	55..	46.75	46.75	27.18	27.12
Roux.....	...	...	...	...	...	...	...	...
Raffiné.....	...	...	...	...	...	...	...	...
Tendance....	pris.	unif.	soutenu	soutenu	calme	calme	ferme.	calme
Circulation..	550 qtx		200 qtx		325 pipes 7000 pipes		nulle	
Stock.....								

La Villette du jeudi 18 juin

	QUANTITÉS Amenés	QUANTITÉS Vendus	Poids moyen	Prix du kilog. par qualité (Viande nette) 1re	2e	3e	(Poids vif) 1re	2e	3e
Bœufs..	1 278	1 108	260	1.59	1.36	1.20	0.93	0.76	0.60
Vaches..	647	631	340	1.46	1.20	1.00	0.90	0.73	0.56
Taureaux.	195	184	390	1.35	1.13	1.05	0.75	0.61	0.53
Veaux...	1 965	1 884	72	1.90	1.60	1.30	1.10	0.90	0.80
Moutons	13 963	11 006	39	1.84	1.64	1.05	1.15	0.95	0.85
Porcs...	4 079	4 079	85	1.44	1.40	1.35	1..	0.95	0.90

Tendance bonne.

MARCHE DU HAVRE

18 juin 1903.

	Broques	Cotons	Cafés	Laines	Poivres	Indigo
Courant 1903	28	...	29 75	160 50	...	...
Prochain...	28 25	...	30 ..	161 ..	...	...
Août.....	29 12	30 ..	162 ..	...	...	...
Septembre.	29 62	30 25	162 50	...	...	...
Octobre....	78 ..	30 25	163 ..	...	...	...
Novembre..	67 87	30 50	163 50	...	...	...
Décembre..	65 25	30 75	164 ..	...	...	...
Janvier 1904	65 87	31 ..	164 ..	...	...	...
Février.....	65 ..	31 25	164 50	...	...	...
Mars.....	64 50	31 50	164 50	...	...	...
Avril.....	64 37	31 75	165 ..	...	...	...
Mai.....	64 25	32 ..	165 ..	...	...	...
Tendance...	ferme	calme	soutien.	...	...	...
Ventes.....	2 100	13 000	250 b.	...	...	...

OBSERVATIONS. — Midi. Cotons : soutenue baisse 0,25. — Cafés : inchangés, calme, 4 000 sacs. — Laines inchangées, ferme.

Cote de la laine peignée à Roubaix

Roubaix, 18 juin.

On cotait ce matin en Bourse :

5,85 juin, juillet, 5,87, août, septembre, octobre novembre décembre, janvier, février, mars avril, mai. Affaires à midi 35 000 kilos.

GADEAU à tout ACHETEUR de l'ALBUM ILLUSTRÉ des MONTRES et Bijoux du Cte DE SAINTOIN NATIONAL d'HORLOGERIE de BRANCOURT 35, Rue des Mathurins, Paris.

LE "LACTO" Viande extraite du lait, est supérieur à tous les extraits de viande pour potages et sauces. DÉPOTS : 21, rue Crozatier, — 26, boul. Raspail et toutes bonnes épiceries.

Cie HOLLANDO-AMÉRICAINE
Ligne hebdomadaire de grands et nouveaux vapeurs à double hélice
DE BOULOGNE-SUR-MER A NEW-YORK
Billets pour l'intérieur des Etats-Unis, Canada, Mexique, Cuba, Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.
S'adresser aux bureaux de la Compagnie : 4, rue Adhér, Paris et 22 rue des Etaples, Boulogne-sur-Mer.

La phlébite
Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'Elixir de Virginie, qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50 f. Paris, rue de la Tacherie. Env. gratuit de la brochure explicative.

HERNIES Inconvénients du Bandage
Les personnes blessées nombreuses qui gênent leur bandage qui les fatigue, elles savent aussi qu'il est bien dangereux de s'en passer, c'est donc faire œuvre humanitaire que de leur enseigner le moyen de maintenir une hernie sans être gênée, et même de la guérir. Pour recevoir la méthode nécessaire, envoyer un timbre de 15 cent. à M. Salomon RIVIÈRE, 7, rue de Bellefond, à Bordeaux (Gironde).

Communautés
A vendre, près Bruxelles, campagne, superbe occasion. Amoré, rue Collège, Bruxelles.

HOLLANDE diocèse de Bois-le-Duc, à vendre grande propriété à Nimègue, 32 chamb. conv. pour Congrégat. S'adr. v. Houweninge en Cie Nimègue.

Les annonces sont reçues au service de la publicité du journal, 22, cours la Reine Paris, VIIIe, et chez M. Brunier de Larnage, 28, rue Saint-Lazare, Paris.

BOURSE DE PARIS

18 juin (clôture)	Précédente clôture	Dernier cours
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS		
3 % comptant	97 20	97 25
3 % terme	97 27	97 20
3 % amort. comptant	99 97	99 ..
3 % amort. terme	...	...
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1855 4 %	127 25	128 ..
— 1857 4 %	132 ..	...
— 1871 3 %	412 ..	413 ..
— quarts	136 ..	136 ..
— 1875 4 %	435 ..	435 ..
— 1876 4 %	345 ..	345 ..
— 1880 4 1/2 %	457 ..	458 ..
— quarts	...	...
— 1904-06 2 1/2 %	351 ..	352 ..
— 1906 2 %	98 ..	97 ..
— quarts	414 50	417 50
— 1907 2 % (Métrop.)	404 50	404 ..
— quarts	404 ..	404 50
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tunisien 3 %	496 25	498 ..
Tunisien 5 1/2 %	88 50	88 50
Madagascar 2 1/2 %	...	83 50
Indo-Chine 3 1/2 %	500 ..	500 ..
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3790 ..	3790 ..
— de Paris	1125 ..	1124 ..
Crédit Foncier	613 50	612 ..
Comptoir d'Escompte	704 ..	701 ..
Crédit Lyonnais	1095 ..	1092 ..
Crédit Foncier d'Algérie	603 ..	...
Crédit Foncier	1 ..	633 ..
Communales 1879 2,50	426 ..	426 ..
— 5e	189 75	189 ..
Foncières 3 % 1879	504 50	508 50
Communales 3 % 1880	502 50	502 ..
Foncières 3 % 1880	449 50	451 ..
— 3 % 1883	475 50	476 75
— 3 % 1884	491 50	490 25
Communales 3 % 1891	399 ..	399 ..
— 3